

COMPTE RENDU DU 86° CONGRÈS DE LA CNRM ÉPINAL LES 26 27 ET 28 MAI 2016



Le président précise sa pensée ...

La Confédération a tenu son 86^{ème} congrès national dans la ville d'Epinal, ville d'histoire au passé militaire riche en évènements. Il était légitime que les retraités militaires fassent étape dans ce berceau de l'imagerie populaire. Nos camarades de l'ARM 88, sous la houlette de leur président Jean-Luc Grodziski nous ont réservé un accueil exceptionnel au centre des congrès mobilisé pour la circonstance. Les différents échanges et réunions ont permis de resserrer nos liens.

Le Président a tenu à accueillir les participants par un message fort et mobilisateur.

Chers amis,

Nous avons tous en mémoire le congrès de 2015 qui nous a permis de célébrer comme il se doit le 120^{ème} anniversaire de la Confédération. Nous avons pu à cette occasion exhumer de nos archives les souvenirs qui ont marqué ce long cheminement de plus d'un siècle.

L'année 2016 est à mi-chemin du cycle mémoriel de la Grande Guerre marquée par le 100^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun.

Nous y participons à notre manière en accompagnant une classe de CM2 de l'école de Chavelot dans les Vosges pour sa découverte d'un champ de bataille gravé à tout jamais aux tréfonds de notre mémoire collective. La Fédération Nationale André Maginot s'implique financièrement pour faciliter la transmission de la mémoire à cette jeune génération qui peut ainsi mettre des images sur cet épisode funeste de notre histoire.

D'images, il en sera question cette année car c'est la ville d'Epinal qui nous accueille pour notre 86° congrès. Les « Imaginales » qui coïncident avec notre rassemblement sont là pour nous rappeler que c'est à cet endroit que se trouve le berceau de l'imagerie populaire.

Mais il est une autre mémoire dont il faut s'inquiéter, plus intime, plus personnelle, plus éphémère quand elle abandonne les femmes et les hommes qui sont atteints de maladies neurodégénératives. C'est un devoir de nous en préoccuper. J'ai souhaité que notre confédération se soucie de ce fléau en créant le projet « Amare », porté par notre vice-présidente nationale, Evelyne Leglaye. Il est au cœur du congrès d'Epinal.

Il se définit par **A**ccompagner le **M**alade **A**lzheimer par le **R**éconfort et l'**E**mpathie. Cette initiative qui marque un effort nouveau pour la CNRM devra trouver son écho au sein des associations départementales.

Investir ces différentes formes de mémoire, c'est exister et c'est le défi que nous souhaitons relever en 2016. Nous le devons aux plus jeunes et à nos aînés. Le peu que nous ferons dans ce domaine sera déjà beaucoup.

Le Maréchal Foch ne déclarait-il pas :

« Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir. »

C'est ce diptyque qui inspire notre réponse.

Je vous souhaite nombreux à Epinal où nous aurons l'occasion d'échanger sur de multiples thèmes.

Charles Berder

Les différentes réunions se sont tenu les 26, 27 et 28 mai :

La chronologie :

- 26 Mai : Le conseil d'administration a rassemblé les administrateurs de la Confédération afin de préparer les travaux présentés à l'assemblée générale,
- 27 Mai : Une séance d'information destinée aux présidentes et présidents d'ARMs a été conduite avec pour objectif de leur donner les clefs pour une gestion efficace de leur association départementale,
- Les vice-présidentes ont été rassemblées autour de la vice-présidente nationale, Evelyne Leglaye, pour une information dispensée sur la mémoire.
- L'assemblée générale a permis de valider les activités, les comptes de la confédération. Elle a consolidé la motion de synthèse qui représente les axes d'effort retenus pour l'année 2016.
- 28 Mai : La séance de clôture a proposé une intervention sur la Confédération française des retraités et sur ses déclinaisons au sein de l'UFR ainsi qu'une intervention de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale Militaire (CNMSS)
- Les autorités ont tenu à s'exprimer pour souligner la très forte implication de la CNRM dans la vie de la Nation,
- Une classe de CM2 de l'école de Chavelot est ensuite intervenue pour un compte rendu du voyage effectué à Verdun en compagnie de représentants de l'ARM88,
- Un défilé accompagnant les drapeaux a permis un regroupement au monument aux morts de la ville pour une cérémonie de recueillement en présence des autorités d'un détachement de tirailleurs et de la musique du 1^{er} régiment de Tirailleurs (la Nouba)
- La municipalité a ensuite remercié tous les participants autour du verre de l'amitié, les élèves se sont vus remettre des livres et un diplôme pour souligner leur participation dans le cadre du devoir de mémoire.
- Enfin le congrès s'est achevé lors du repas de clôture par le tirage de la tombola très bien dotée grâce à nos généreux partenaires.

Le Rapport Moral du Président :

Dans un environnement très agité, je veux concentrer mon intervention sur les enjeux et les activités essentielles de la Confédération ainsi que sur leurs conséquences immédiates et les effets prévisibles dans les mois qui viennent.

Les travaux de transformation des structures de concertation et de représentation, dans lesquels nous nous sommes impliqués avec détermination, vont permettre la mise en place des conseils et des comités rénovés au plus tard en 2017.

Au Ministère de la Défense, nos propositions ont largement été prises en compte. Pour le Conseil Supérieur de la Fonction Militaire (CSFM), nous avons, certes pas seuls, répété avec insistance, l'importance de la présence de retraités au sein d'une concertation accueillant prochainement les représentants des Associations Professionnelles Nationales Militaires (APNM). Initialement volontairement écartés, non seulement nous aurons 3 titulaires, mais également 3 suppléants désignés par le Comité Permanent des retraités

Militaires (CPRM) en raison de notre situation particulière.

Le conseil permanent des retraités militaires (CPRM) reste notre priorité et nous avons rédigé une part importante du texte du nouvel arrêté. Au Ministère des Affaires Sociales le successeur du Coderpa, le comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) est prêt. L'initiative appartient aux élus départementaux. Enfin prorogé une énième fois, le CNRPA, cédera sa place au Haut conseil de l'âge dans une structure encore floue, avec la famille et l'enfance.

Maintenant que nos demandes ont été largement satisfaites nous devons assurer le service après-vente. Les volontaires sont les bienvenus pour poursuivre notre action dans des structures plus opérationnelles, avec une disponibilité suffisante.

La CFR envisage de renforcer sa représentation en région. Compte tenu de nos priorités nous suivrons, notamment en liaison avec la branche UFR/RG. Mais rien ne sera imposé et c'est vous qui pourrez participer ou non localement. Les enjeux des transformations externes sont suffisants ! D'autant que c'est également de grands défis qui nous attendent, en interne.

Vous connaissez les mouvements de personnel et ceux prévus au siège national. Nous avons à faire face. Tenir compte des réalités, avec des adhérents moins nombreux et également des responsables et des collaborateurs à remplacer. Nous abordons une période de transformations à réaliser assez rapidement. Je vous annonce que nous allons modifier sensiblement notre organisation, nos méthodes et bien entendu le journal Solidarité Militaire. Voilà ce qui nous attend collectivement et je ne doute pas que je pourrai compter sur votre contribution et votre compréhension.

Vous l'avez compris je vous annonce des temps difficiles. Notre cohésion est plus que jamais nécessaire. Enfin, je rappelle que votre action conditionne le maintien de notre attractivité et de notre influence. C'est pour cela que je demande un effort de remise en ordre, là où il a été perdu de vue que nombre de responsabilités et de fonctions, notamment de représentation, procèdent de l'appartenance à la CNRM et qu'elles sont liées à l'existence effective d'une association de retraités militaires opérationnelle.

Les Résolutions du 86^{ème} congrès.

RÉSOLUTION 1 –

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2015.

RÉSOLUTION 2 – L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier de l'année 2015.

RÉSOLUTION 3 – L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel à l'unanimité

RÉSOLUTION 4 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'évolution des quotes-parts pour les années 2018 à 2020.

RÉSOLUTION 5 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité la candidature de l'Arm81 pour la tenue du congrès 2018 à Albi.



Interventions lors des conclusions du 86^{ème} congrès.



Mr Alain Clerc

représentant le Président de la Fédération Nationale André Maginot – (FNAM) -

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Avant d'aller plus loin je voudrai remercier les instances dirigeantes de la CNRM qui m'ont convié à assister à ce congrès et excuser l'amiral Henri Lacaille, président de la FNAM, qui, retenu par des activités d'importance nationale n'a pu être des nôtres.

Il m'a demandé de le représenter. Et de vous dire quelques mots sur la FNAM et sur les actions qu'elle mène.

Les chiffres, très approximatifs, que je vais vous donner n'ont qu'une valeur indicative.

Les 240 groupements de la FNAM se répartissent comme suit : les 2/3 sont des groupements à vocation nationale dont le siège se trouve à Paris ou en région parisienne (les effectifs globaux sont de l'ordre de 105 000) ; 11% sont des sections fédérales (pour environ 45 000 adhérents) ; 23% sont des associations à vocation locale ou régionale (70 000 adhérents environ). Ce qui fait un effectif total d'au moins 220 000 adhérents pour la Fédération.

Les revenus de la FNAM proviennent de la FDJ (environ 2 millions d'euros par an) . Ils ne tiennent pas au hasard. La FNAM déjà créatrice avec d'autres associations d'anciens combattants de la Loterie nationale a participé aussi à la création du Loto.

Monsieur Bidault, alors président de la FNAM, lors de la création de ce jeu a engagé tous les avoirs de la fédération et 80 millions de francs qu'il a personnellement empruntés pour que la FNAM en soit actionnaire. La somme ainsi réunie avait alors été complétée, à hauteur de 19% conjointement par l'Union Fédérale et les Mutilés des yeux (c'est la raison pour laquelle la FNAM

reverse à ces deux associations respectivement 35/450 et 45/ 450 des sommes perçues).

Disposant ainsi d'un budget confortable provenant en majeure partie dividendes des actions de la FDJ détenues et de ses placements, la FNAM s'est érigée en **acteur social de premier plan dans le monde combattant**.

Elle consacre ces moyens importants

Pour l'enseignement et le respect de la Mémoire combattante et historique. Le Prix du Civisme André Maginot concerne environ 250 classes de collèges et de lycées et plus de 16 000 élèves chaque année

A aider ses associations fédérées, par des secours sociaux individuels, et elle a consacré beaucoup d'argent à la rénovation des maisons de retraite de l'ONAC – VG

A soutenir les grandes causes humanitaires –Alzheimer par exemple, Bleuet de France etc.

A développer la recherche médicale dans les hôpitaux des armées et à compléter leur équipement ainsi que celui de l'Institution nationale des Invalides.

Elle a bâti et gère aussi un EPAHD la Résidence André Maginot et le domaine social et de vacances de la Grande Garenne que probablement beaucoup d'entre vous connaissez

Présente ou représentée dans la totalité des instances et commissions qui concernent les anciens combattants et victimes de guerre , la FNAM , **est aussi un acteur majeur ,représentatif et reconnu , du monde combattant**, qui œuvre dans l'intérêt de tous pour la défense des droits et la prise en compte des besoins actuels et futurs des anciens combattants et pensionnés d'hier et d'aujourd'hui.

Nous sommes présents au conseil d'administration(8 des nôtres y siègent) et dans les commissions de l'ONAC-VG, à la Fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie, nous participons très activement aux travaux de refonte du code des PMI –VG menés par le Ministère ainsi qu'à beaucoup de réunions concernant le monde combattant tant au ministère qu'à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Nous siégeons à la commission permanente de la carte du combattant de l'ONAC-VG ainsi qu'à la commission des secours complémentaires de la CNMSS.

Par la diversité de ses associations fédérées, par son dynamisme, la FNAM est à l'évidence une des trois associations d'anciens combattants qui ont vocation à perdurer au 21ème siècle.

Voici le message que le Président Lacaille m'avait chargé de vous transmettre.

Je suis prêt à répondre à quelques questions s'il y en a et je vous remercie de votre attention.

Mr François Jacquet, président adjoint —Sur le thème « Mieux connaître la CFR et son action. »

LA CFR (Confédération Française des Retraités) est la porte-parole de plus de 2 millions de retraités composée de fédérations comme la CNRM et d'associations qui réunissent des retraités du privé et du public. Elle est la porte-parole des retraités auprès des médias et des pouvoirs publics.



Que défend la CFR :

Les Retraites et le Pouvoir d'achat :

Les retraites actuelles et futures – La protection des conjoints survivants

La Santé et l'autonomie :

Un système de santé adapté à tous les âges qui préserve de bonnes conditions de vie aux personnes âgées

La Citoyenneté et la dignité :

Elle revendique une représentation dans les organismes décideurs et s'inscrit dans la lutte contre la discrimination par l'âge

Les différentes commissions de la C.F.R.

La CFR comporte six commissions :

Retraites – Assurance Maladie – Dépendance/Autonomie – Fiscalité -
Représentation des Retraités – Europe -

Ces commissions font office d'expertise sur ces sujets et participent à la consolidation du site de l'OSS (Observatoire –Senior – Société) qui constitue une base de connaissances sur ces thématiques. Elle est accessible aux membres de l'OSS pour leur fournir les éléments de langage dans leurs échanges avec les parlementaires.

QUELQUES SITES A CONNAITRE

UFR :<retraites-ufr.com>

CFR :<retraite-ufr.fr>

OSS :<oss.ufr.free.fr>

QUELQUES PUBLICATIONS

Mensuel : UFR-FNAR

Mensuel : CFR-Echos

Trimestriel : « Courrier des Retraités

Mr Nicolas FELD est intervenu pour porter le message de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité sociale. Son intervention est rapportée dans les pages administratives et sociales.



REMISE DE RÉCOMPENSES



Le Président Charles Berder remet la médaille d'or avec palmes au Président Jean-Luc Grodziski.



Le président Berder procède à la remise de la médaille de la CNRM aux récipiendaires.

Médaille d'or de la CNRM à Monsieur Jacques **DEWA RAMJEE**

Médaille d'argent avec palme à Messieurs Didier **LACROIX**, Daniel **MINETTI** et Albert **FOZ**

EPINAL - Ville de L'Image -



Le projet de Motion pour 2016 a été validé par l'assemblée générale. Il recense les axes d'effort de la confédération pour l'année en cours.

La motion de la CNRM.

La succession des réformes des retraites ne règle rien. En général, les mesures proposées n'affectent que le régime général obligatoire en occultant les difficultés que rencontrent le régime complémentaire obligatoire géré par les partenaires sociaux, les régimes spéciaux et singulièrement les pensions de retraites de l'Etat.

La CNRM, co-fondatrice de l'Union Française des Retraités (UFR), intégrée à la Confédération Française des retraités (CFR) milite pour la mise en place d'un système de retraite universel par convergence des régimes actuels.

La Confédération demande le maintien de la spécificité des carrières militaires, incluant notamment :

- Le maintien des bonifications,
- La transposition automatique des mesures accordées à la fonction publique (par exemple la clause de stage),

Le maintien du cumul pour les militaires à qui on impose des carrières courtes.

- La prise en compte des avis exprimés au sein du CPRM et leur transmission au CSFM,
- La prise en compte des associations du CPRM dans le dialogue annuel sur les retraites.

La Confédération souhaite la plus large représentation des militaires retraités au sein de l'action sociale des armées par le maintien des retraités militaires au sein des comités sociaux, ainsi qu'au conseil central de l'Action sociales des armées où elle demande notamment la désignation d'un suppléant.

La confédération demande avec insistance que l'alignement des taux de PMI soit facilité et généralisé à tous les ayants-droits du 'stock'. Les recours systématiques du fait de l'administration sont particulièrement mal vécus par les sous-officiers qui ne comprennent pas un tel acharnement de la part d'une institution qu'ils ont fidèlement servie, d'autant que certains en gardent les traces dans leur chair.

La Confédération adhère totalement à la Motion de la FNAM concernant le monde combattant. Elle demande à la CNMSS que le terme 'soins gratuits' disparaisse dans les relations que la caisse entretient avec les bénéficiaires de l'Article L115 qui pourrait être remplacé par exemple par

« aide médicale aux titulaires de PMI »

La Confédération refuse la stigmatisation des retraités et demande une juste répartition des efforts, notamment pour l'accès aux complémentaires santé sans discrimination sur l'âge, que chaque personne âgée puisse s'épanouir et se maintenir à domicile le plus longtemps possible. Elle réclame des conditions d'accès aux EHPAD financièrement acceptables par les usagers et les familles et que le « reste à vivre » permette au conjoint de vivre dignement. Elle souhaite que l'engagement des âgés dans la Société soit mieux valorisé ainsi que le rôle social des grands-parents.

La Confédération met tout en œuvre pour permettre aux retraités militaires de bénéficier de séjours de vacances à faibles coûts avec une variété importante à travers des conventions négociées avec l'Igesa, l'Adosom et en partenariat avec l'ANCV (Association Nationale de Chèques Vacances).

La CNRM favorise, par l'intermédiaire de ses présidents départementaux, l'organisation de séjours au profit de groupes scolaires sur les lieux de mémoire en s'appuyant sur son partenaire historique, la Fédération Nationale André Maginot (FNAM). Elle demande que cet effort soit maintenu, voire amplifié au cours du cycle mémoriel 2014-2018.

Elle met tout en œuvre pour favoriser la prise en charge des détresses individuelles par l'intermédiaire des dossiers instruits par les vice-présidentes départementales, en s'appuyant sur les structures officielles de l'ONAC, sur son partenaire historique, la FNAM et sur le réseau de solidarité constitué par les associations d'entraide des différentes armées.

Enfin, elle encourage les associations départementales à développer un 'soutien' en direction des familles des militaires projetés en Opex ainsi qu'envers les militaires blessés des opérations extérieures.

Samedi matin, sous un soleil radieux, la cérémonie au monument aux morts a permis d'associer élèves et porte-drapeaux. Un déplacement, sous la conduite de la musique du 1^{er} régiment de Tirailleurs (La Nouba), a conduit les congressistes sur la place d'armes d'Epinal. Plusieurs centaines de personnes ont assisté dans le recueillement à cette cérémonie qui visait à rendre hommage aux soldats morts pour la France ainsi qu'aux membres de l'association et à leurs proches décédés depuis la création de la C.N.R.M.





Plus de 50 drapeaux venus de toute la France étaient présents au défilé et au monument aux morts. Un poilu, soldat emblématique de la Grande Guerre, participait à cette cérémonie. Les autorités ont tenu à saluer tous les participants pour les remercier .



Quelques moments forts de ce rassemblement.

Les élèves de l'Ecole de Chavelot sont intervenus devant l'assemblée générale pour rendre compte du voyage qu'ils ont effectué à Verdun. Monsieur **Louis Ourliac**, au monument aux morts, rappelle le sens profond de notre présence qui permet d'honorer les défunts de tous les combats passés et actuels. La musique du 1^{er} Tirailleur (La Nouba) a permis de rehausser

cette cérémonie qui a vu le dépôt des gerbes par les différentes autorités. Ici la gerbe de la Confédération déposée par le **Colonel Boudet** commandant le 1^{er} Régiment de Tirailleurs, le Directeur départemental de l'office des anciens combattant, le président adjoint accompagnés de deux élèves du CM2 de l'Ecole de Chavelot.



Le président Berder remercie vivement toute l'équipe d'organisation de l'Arm88 qui a permis la tenue d'un congrès exceptionnel au sein de cette belle ville d'Epinal. Les élus locaux et le 1^{er} Régiment de Tirailleurs se sont particulièrement investis pour donner à cette manifestation un rayonnement particulier. Mr Heinrich, député maire de la ville a tenu à remercier personnellement le Président Grodziski pour son investissement sans faille. Il a également remis à chaque élève participant ainsi qu'aux enseignants un diplôme et des livres d'histoire au nom du Ministère de la Défense, du Comité de la Flamme et de la Confédération.



Dépôt de la Gerbe de l'ARM88 par Madame Conseillère Départemental, Monsieur Heinrich député maire et le Président de l'Arm88 Jean-Luc Grodziski.

Enfin une tombola dotée de nombreux lots a permis de conclure le congrès sur une note joyeuse. Les principaux gagnants sont rappelés ci-après :

Monsieur Bernard Noël	1 séjour gratuit pour 2 personnes à la Résidence de la Grande Garenne en Sologne
Madame Kathy Melasse	1 séjour gratuit dans un centre Igesa de son choix
Madame	1 magnifique machine à coudre du début du XX ^e siècle



§